DELIBERATION N° 2023-♂↓ DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

Nombre de conseillers

En exercice 10 Présents : 08 Votants 08

Date de convocation: 24/03/2023

SEANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

<u>Présents</u>: M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (adjoints), M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. JOHNSON Kwaku, M. GILLES Nicolas, Mme GOULARD Stéphanie,

Absents excusés: Mme CROSNIER Céline, Mme GOULIART Nathalie

Monsieur GILLES Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

SUBVENTIONS ATTRIBUEES AU BUDGET 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote les subventions suivantes :

-Association des P'tits Choux	200 €
-Association les Amis de l'église de Champvoux	200 €
-Association Union USEP Varennes-Raveau	350 €
-KOLANI Amina (GOSPEL HOUSE AFRICA)	200 €
-association prévention routière	150 €
-Le souvenir Français	50 €

A l'unanimité, les membres du conseil ACCEPTENT ces propositions.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance, Nicolas GILLES

> SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 20 AVR. 2023

au contrôle de légalité

Le Maire Jean-louis ROUEZ